

Faen infos

Fuites aux épreuves du baccalauréat

La publication sur Internet d'une des pages du sujet de l'épreuve de mathématiques du baccalauréat S, photographiée avec un téléphone portable, a conduit le ministre, qui a par ailleurs porté plainte contre l'auteur de la fuite, à neutraliser l'exercice de probabilités incriminé.



Le ministère nous a informés par écrit des consignes qu'il a données aux correcteurs de l'épreuve de mathématiques de la série S. Vous en trouverez ci-dessous l'essentiel.

Les quatre points qui étaient attribués à l'exercice de probabilités seront reportés sur les trois autres exercices de l'épreuve « *les mieux réussis par les candidats* », afin que ces derniers « *soient les moins lésés possible* ».



D'autre part, des consignes ont été données aux jurys « pour étudier les copies au cas par cas » pour les notes avoisinant des seuils importants (accès à l'oral, obtention du bac ou d'une mention).

Une décision prise dans l'urgence qui, malgré les dires du ministre, pénalise certains candidats qui ont passé du temps à traiter un exercice qui ne sera pas comptabilisé dans la note.

L'association des professeurs de mathématiques exige, pour une parfaite équité, que l'épreuve soit annulée et repassée, ce qui ne manquerait pas de poser de graves et lourds problèmes d'organisation.

Violence scolaire en chiffres



La violence physique représente 30% des cas, contre 38% pour les violences verbales, dont le nombre est par ailleurs en augmentation.

45% des actes graves ont lieu dans 10% des établissements scolaires.

Les filles ne sont impliquées dans des actes de violences que dans moins de 20% des cas, une tendance qui reste stationnaire.

Les auteurs des violences sont à 85% les élèves. Les victimes sont en premier lieu les personnels éducatifs (45%), puis les élèves (37%).

Les modernisations des sanctions que le Ministre prétendait rendre plus efficaces n'ont à ce jour pas porté leurs fruits puisqu'il ne se passe pas une semaine sans que des personnels ou des élèves ne soient victimes d'agressions, lesquelles se révèlent toujours plus graves et parfois mortelles.

Recrutement des enseignants



Entre 2007 et 2011, le nombre de postes ouverts au CAPES est passé de 6 040 à 4 881. Pendant cette même période, le nombre des candidats est passé, lui, de 33 001 à 12 490.

Entre 2010 et 2011, ce sont 9 500 candidats de moins qui se sont présentés au CAPES externe, toutes disciplines confondues, alors que la diminution des postes pour ce même concours n'a été « que » de 125.

Résultat : **en 2011, le nombre de postes proposés est supérieur au nombre d'admissibles** (en lettres modernes 800 postes sont à pourvoir pour 1 011 admissibles; en mathématiques, 950 postes pour 1 057 admissibles).

Cette désaffection pour le métier d'enseignant s'explique par l'augmentation des **qualifications requises** pour présenter le concours (master 2), mais également par des **salaires** peu attrayants et des **conditions de travail** de plus en plus difficiles : incivilités des élèves, violences, multiplication des tâches imposées aux enseignants, dégradations des rapports avec la hiérarchie, etc...

Preuve que le métier non seulement n'a plus la cote mais rebute : le nombre de stagiaires démissionnaires ne cesse d'augmenter...



Une situation dramatique à laquelle est confrontée l'Éducation nationale et qui risque fort de s'amplifier si aucun remède efficace n'est proposé rapidement.

Les syndicats d'enseignants de la FAEN formulent des propositions concrètes.

Amicales pressions

Une note d'un IPR de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger incite, avec juste ce qu'il faut de flagornerie, à augmenter les notes des copies des candidats au bac.

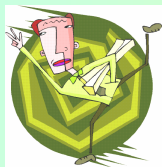


Les quelques extraits ci-dessous vous permettront de vous faire une opinion :

« ...nos disciplines réclament de la part des élèves qui vous sont confiés un **investissement important** qui doit être récompensé à sa juste valeur. »

Puis plus loin : « Je ne peux donc que vous inviter...à harmoniser vos notes de manière à assurer la plus large équité possible aux candidats dans un souci de **valorisation de leurs travaux**. Compte tenu de l'excellence de nos élèves et de la qualité de l'enseignement dispensé dans nos établissements, les moyennes des trois séries devraient toutes approcher voire dépasser la note de 12 »

Arithmétiquement parlant, la moyenne se situe à 10, mais si tous les élèves sont par principe excellents il n'y a aucune raison qu'ils n'aient pas tous le bac. Dès lors, pourquoi limiter à 12 (moyenne nécessaire pour obtenir la mention « Assez bien ») la moyenne des notes des copies ?



Voici enfin le bouquet final : « ...qu'est-ce qu'une bonne copie et quelle note mérite-t-elle ? ...A mes yeux, une bonne copie ne mérite certainement pas un 13 et pas davantage un 14 mais bien plutôt un 16 et même un 17. »

Pour les copies qualifiées de très bonnes ou d'excellentes ou de remarquables, il reste peu de place.

Mais si après de telles incitations, peut-être d'ailleurs reprises dans d'autres disciplines, les résultats du bac n'augmentent pas à l'AEFE, c'est à désespérer.



Allez, champagne pour tout le monde, c'est la tournée de l'inspecteur !

Baccalauréat



Au cours des dernières décennies, **le taux de réussite au baccalauréat n'a cessé d'augmenter** : de 67% en 1970, il est passé à 75% en 1995, à 80% en 2000 et à 85,6% en 2010.

Depuis dix ans, la moitié des candidats opte pour le bac général. Le bac technologique est en perte de vitesse (24% d'élèves inscrits en 2011 contre 30% en 2000), contrairement au bac professionnel qui passe de 26% d'inscrits en 2011 contre 18% en 2000.

Dans les lycées généraux, **la série favorite des élèves reste la filière scientifique** qui concentre tous les ans près de 50% d'entre eux. La série littéraire est celle qui attire le moins. La série ES est en progression : elle a attiré 32% des candidats en 2011 alors qu'elle n'en attirait que 27% en 1995.

En 2010, près de la moitié des candidats ont obtenu leur bac avec mention : 4% avec TB, 11,5% avec B et 28,5% avec AB.

Selon le lieu où l'élève étudie, ses chances d'être bachelier diffèrent. Ainsi, un candidat qui se présente dans l'académie de Rennes a 90% de chances d'obtenir son diplôme contre 77% dans celle de Créteil.



Ce différentiel s'explique par le fait qu'**être né dans une famille de niveau socio-culturel faible représente un sérieux handicap pour réussir ses études**. Or, Créteil reste la plus défavorisée des académies.

Au contraire, dans les académies de l'Ouest, depuis les années 70 notamment, les familles paysannes valorisent les études. Par ailleurs, ces régions souffrent peu du déclin industriel et n'ont pas de graves problèmes urbains.